

BULLETIN BEDOUIN

Mars - Avril
2013

61

FOIRE SAINTE BLANDINE

Voilà maintenant 5 ans que la municipalité par le biais de la commission culture organise la foire autour du thème des régions, cela a pour objectif de donner un nouvel élan à la foire mais aussi de faire connaître nos belles régions de France, tant par la musique, que par la danse ou la variété culinaire.

Aujourd'hui, suite à différentes solutions étudiées pour redynamiser la foire, notre choix se porte sur le centre du village pour le confort des forains et des commerçants. L'organisation du repas par l'Inter-Sociétés à la salle polyvalente permet de meilleures conditions de préparation, de service, sans pour cela perdre en nombre de repas.

Afin d'augmenter le nombre de forains, la commission a sollicité un plus grand nombre d'exposants pour une offre plus variée, le seul but étant de toujours donner plus d'attractivité à notre foire.

Pour l'édition 2013, la date retenue est le **dimanche 19 mai** et le choix s'est porté sur la région « Alsace », avec une troupe « L'amicale des Alsaciens du Roannais » qui vient nous faire connaître la musique et la danse de cette région.

A cette occasion l'Inter-Sociétés, nous servira un repas typiquement venu d'Alsace : choucroute, fromage et dessert Alsaciens.

Venez découvrir avec nous le Folklore Alsacien !!!

La commission culture



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 Mars 2013

Début de séance : 20 heures

Excusés : Frédéric MURE, Jocelyn SIMON, Georges DESORT.

↳ Présentation des comptes administratifs 2012 et budgets primitifs provisoires 2013 :

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal et donne la parole à Bruno GOUJET, adjoint aux finances, pour faire cette présentation.

➤ Présentation des Comptes administratifs 2012 :

Il donne lecture d'un document retraçant les dépenses et recettes réalisées par chapitre pour la section de fonctionnement.

Il expose les réalisations 2012 pour la section d'investissement en dépenses et en recettes.

➤ Présentation des budgets primitifs provisoires 2013 :

Il donne lecture d'un document retraçant les budgets primitifs par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Après débat, le Conseil Municipal valide ces propositions et donne son accord pour finaliser le budget sur ces bases, qui sera soumis au vote lors de la prochaine réunion du Conseil..

↳ Vote des taxes locales pour 2013 :

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal décide le maintien des taux des 3 taxes (*qui sont inchangées depuis de nombreuses années*), à savoir :

- Taxe d'Habitation : 16,82 %
- Taxe Foncier Bâti : 18,51 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 44,14 %

Le produit communal correspondant devrait toutefois évoluer (+ 6 043 €), en raison de l'augmentation des bases taxables de 1,8 % décidée par l'Etat et les nouvelles constructions.

Cette décision est approuvée à l'unanimité des membres présents.

↳ Délibération pour une servitude de passage au lieu-dit « Les filleuls » :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande faite par l'étude de Maître BERGER (Notaire à St Laurent de Chamousset) pour la création d'une servitude de passage de canalisation souterraine des eaux pluviales et usées sur la parcelle cadastrée section WD 39 appartenant à Stéphane RIMAUD. Après discussion, le Conseil accepte cette délibération à l'unanimité et précise que les frais seront intégralement pris en charge par Monsieur RIMAUD.

↳ Délibération pour la redevance d'occupation du domaine public :

Monsieur le Maire nous donne lecture d'un document émanant de l'opérateur France Télécom, précisant l'utilisation du domaine public routier et non routier.

Cette utilisation donne lieu au versement d'une redevance pour occupation du domaine public selon un quantitatif approuvé par nos soins. Le montant de cette redevance s'élève au 1^{er} janvier 2013 à 1150 € et sera revalorisée au 1^{er} janvier de chaque année.

Cette délibération prise pour une durée de 15 ans est approuvée à l'unanimité des membres présents.

↳ **Délibération pour les rythmes scolaires :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du décret sur les rythmes scolaires des écoles primaires. Il précise qu'il s'agit d'étaler la semaine scolaire sur 9 demi-journées soit 4 jours et demi au lieu de 4. L'entrée en application des nouveaux rythmes serait par principe à la rentrée 2013. A titre dérogatoire, la commune peut sur délibération expresse du Conseil Municipal demander le report pour une application en septembre 2014.

Il précise que lors d'une réunion de bureau de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais, il a été souhaité, dans un souci d'harmonisation, que les communes membres sollicitent le report d'application de la réforme. Compte tenu de l'organisation des transports scolaires, il paraît nécessaire d'être en conformité avec les autres communes du canton. De plus, dans le cadre de cette réforme, des activités périscolaires devraient se mettre en place. Le délai est trop court pour la rentrée 2013 pour monter tout un projet avec l'équipe enseignante.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le report pour appliquer cette nouvelle réforme à la rentrée 2014 et précise que ce report est conforme à l'avis de la directrice de l'école.

Après débat, le Conseil se prononce pour adopter les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

↳ **Questions diverses :**

* Clocher : Pour régler le dysfonctionnement de l'horloge, nous avons contacté 2 entreprises, qui ont fait un état des lieux et doivent nous faire des propositions chiffrées.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 08 Avril 2013

Début de séance : 20 heures

Excusé : Marc VITTORI

↳ **Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2012**

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne la parole à Bruno GOUJET, adjoint aux finances, qui présente le compte administratif et le compte de gestion 2012 du budget principal et du budget annexe assainissement.

Il présente, également, un tableau comparatif des résultats annuels du budget principal pour la période 2008 à 2012.

Au niveau du budget principal, le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent de 107 446,31 € pour le fonctionnement, et un déficit de 83 252,71 € pour l'investissement (*en attendant le versement d'un certain nombre de subventions*). Après les reports antérieurs, la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de clôture de 292 168,24 € et un déficit de 109 703,69 € pour la section investissement.

Au niveau du budget assainissement, le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent de 2 745,44 € pour le fonctionnement, et un excédent de 1 747,66 € pour l'investissement. Après les reports antérieurs, l'excédent global de clôture s'élève à 22 839,84 € (15 936,65 pour le fonctionnement et 6 903,19 pour l'investissement). L'emprunt concernant le curage de la lagune s'est soldé durant cette

L'état de la dette emprunts de la commune s'établit à 338 116,88 €, ce qui représente un remboursement d'annuités étalé sur 24 ans de 431 106 € (dont 305 556 € remboursable sur les 10 prochaines années).

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les différents comptes administratifs communaux ainsi que les comptes de gestion établis par Monsieur le Receveur principal.

Vote des budgets primitifs communaux 2013

Bruno GOUJET rappelle à l'assemblée que les différents budgets de la commune avaient déjà été présentés en détail, lors de la dernière réunion du Conseil Municipal. Il informe l'assemblée que les budgets présentés aujourd'hui ont été modifiés selon les demandes formulées lors de la précédente réunion du 26 mars 2013 et il retrace, pour chaque budget, les grandes lignes.

Le budget principal s'équilibre à 736 498,24 € pour la section de fonctionnement et à 626 852,23 € pour la section d'investissement (*ces montants incluant l'excédent de fonctionnement antérieur de 292 168,24 €, viré à la section investissement*).

Pour le fonctionnement, les prévisions font état d'une évolution globale des dépenses réelles de 2 % et, une progression des recettes de 6,5 %, par rapport au budget 2012.

Pour l'investissement (*après affectation de la totalité de l'excédent de fonctionnement antérieur*), les prévisions de recettes couvrent l'intégralité des dépenses, incluant le déficit d'investissement antérieur, les restes à réaliser sur les travaux en cours, le remboursement des emprunts et la part autofinancée sur les nouveaux investissements prévus (incluant la programmation 2013 du nouveau contrat pluriannuel conclu avec le Département).

Au-delà de ces investissements, ce budget permet, en outre, un autofinancement supplémentaire de 120 000 € pour des acquisitions foncières éventuelles.

Le budget assainissement s'équilibre à 23 026,16 € pour le fonctionnement et à 20 148,83 € pour l'investissement (aucune décision n'a été prise à ce jour, sur la nature précise des travaux à effectuer).

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le budget principal et le budget assainissement.

Délibération pour subvention au budget annexe du CCAS

Bruno GOUJET demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le versement d'une subvention au budget annexe du CCAS afin de l'équilibrer (la principale ressource de ce budget provient de la vente et du renouvellement de concessions funéraires).

Le Conseil Municipal accepte d'allouer une subvention d'un montant de 3 000 € au budget CCAS pour l'année 2013.

Délibération participation au budget assainissement :

Le contrôle et la vérification du lagunage étant effectués par le personnel technique rattaché au budget principal, le Conseil Municipal décide comme les années précédentes, que ces dépenses de personnel seront remboursées par le budget assainissement. Pour l'année 2013, elles sont estimées à 1 200 €.

↳ Délibération pour modification du nombre de délégués à la Communauté de Communes

Suite à la modification du Code Général des Collectivités Territoriales en vertu de la loi n°2012-1561 du 31 décembre 2012 relative à la représentation des communes dans les communautés de communes, Monsieur le Maire présente la proposition de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais, qui sera applicable à compter du renouvellement des Conseils Municipaux en 2014, et demande de bien vouloir délibérer sur le nombre de délégués.

Compte tenu du recensement de la population municipale applicable au 1^{er} janvier 2013, le Conseil Municipal accepte la représentativité des communes ainsi qui suit :

- communes dont la population est > à 1200 habitants : 3 délégués
- communes dont la population est < à 1200 habitants : 2 délégués

La commune de Longessaigne sera donc représentée par 2 délégués (comme actuellement).

↳ Questions diverses :

* P.L.U : La commune souhaite faire évoluer son document d'urbanisme par une modification sur les points suivants :

- évolution du règlement (mise en conformité avec la législation actuelle)
- évolution du zonage (création de sous-groupe sur les zones A et N)

Pour répondre à ce vœu, le Conseil examine une proposition chiffrée du cabinet LATITUDE. Le choix définitif du prestataire sera fait lors d'une prochaine réunion.

* Espace Cinéraire : Le Conseil examine des devis et des modèles d'ouvrages. Au vue de cette discussion, il apparaît nécessaire de créer un groupe de travail, qui aura pour but de faire émerger des propositions mieux ciblées, quant au choix des modèles, et de faire chiffrer des devis correspondants.



INFOS MAIRIE

COMICE 2013 les 5, 6, 7 et 8 juillet 2013

Nous avons besoin de bénévoles pour le bon déroulement de cette manifestation (préparation du char, buvette, parking, organisation...)

Merci de contacter Frédéric Mure par mail mure.frederic@sfr.fr ou par téléphone au 06.77.74.27.34 avec vos disponibilités et horaires.

AUX RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS :

Faites un appel aux bonnes volontés lors de vos prochaines réunions.

Foire de la Sainte Blandine Longessaigne 19 mai 2013



Avec l'amicale des Alsaciens du Roannais, les Petits
Tracas et de Nombreux Exposants

Autour de L'Alsace

-  8h Assiette de tripes ou tête de veau servies à
l'auberge « les Chanterelles »
-  10h30 Cérémonie religieuse
-  11h30 Représentation par les Alsaciens du Roannais
-  12h Animation par la fanfare locale et des Petits
Tracas suivie d'un apéritif Alsacien offert par
la municipalité
-  12h30 CHOUCROUTE avec fromage et dessert
Alsaciens

Pour fêter son 1^{er} anniversaire
le FOURNIL ouvrira ses portes toute la journée

Cartes Nationales d'Identité

1ère demande - renouvellement - perte - vol

S'adresser à
L'Agence Postale Communale de Longessaigne

Horaires de l'Agence Postale Communale

MARDI matin	8 H 30	12 H 00
JEUDI matin	8 H 30	12 H 00
JEUDI après-midi	15 H 00	17 H 30
VENDREDI matin	8 H 30	12 H 00
SAMEDI matin (1er et 3ème du mois)	8 H 30	12 H 00

Tél : 04.74.70.10.60



Passeports

pas de changement :
adrezsez vous à la Mairie de
SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET

Autorisations de sortie de territoire

Les autorisations de sortie de territoire individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents sont supprimées depuis le 1er janvier 2013.

Un mineur français pourra franchir les frontières, muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa carte nationale d'identité. (pour les pays tels que ceux de l'Union Européenne par exemple).

Quelques pays imposent des modalités spécifiques , il convient de vérifier préalablement les documents demandés, sur l'espace dédié du ministère des affaires étrangères.



ASSOCIATIONS

LE CLUB DU VILLAGE FLEURI

organise un voyage le JEUDI 6 JUIN à NOIRETABLE

<u>DEPART :</u>	8 heures
<u>MATIN :</u>	Visite de la Maison des Grenadières (broderie)
<u>MIDI :</u>	Déjeuner
<u>APRES-MIDI :</u>	Spectacle « 50 ans de chansons françaises » au Casino de Noirétable.

Les adhérents intéressés par cette sortie peuvent s'inscrire lors des permanences du club des 2 et 16 mai, ou par téléphone au :

☎ 04.78.35.89.24

Avant le 20 MAI dernier délai.

Participation demandée : 48 euros

Une belle journée en perspective !!!



Réputé pour ses tables et pour son service, le Casino de Noirétable vous ouvre les portes de ses salons, restaurants et salle.



Retour sur la journée du 23 mars

Un grand merci et bravo à tous les bénévoles

L'organisation des différents sites (portes ouvertes de l'école, visite de la classe reconstituée, repas servi dans des conditions optimales n'a été possible que grâce à l'implication de toutes les personnes volontaires aussi bien en amont (recherches, mise en place, préparation de la classe), que le jour même (service, distribution et rangement). Chacun avait à cœur de proposer une journée de détente agréable. Aucun n'a failli à sa tâche.

Il aura fallu 3 ans pour rédiger le livre sur les écoles de Longessaigne, mais le résultat est à la hauteur des espérances des membres de l'association. La preuve : les 250 exemplaires édités sont tous vendus, plusieurs commandes sont parvenues de toute la France et même de Belgique.

Un retraitage est en cours pour satisfaire les demandes qui nous parviennent encore.

Quelque soit notre mode de vie, nous sommes tous passés par les bancs de l'école. Apprentissages du savoir, mais aussi de la vie en société, cette période est marquée par de nombreux souvenirs.

Le succès de la diffusion n'aurait pas été aussi grand si la journée de retrouvailles organisée en collaboration avec l'école n'avait pas eu lieu. De l'avis général, cette journée fut une grande réussite. Les remarques qui nous parviennent vont toutes dans le même sens. La joie, la bonne humeur et le plaisir de rencontrer ses camarades d'école ont fait l'unanimité de cette journée. La meilleure récompense fut de voir un grand nombre de sourires sur des visages même pas ridés quelque soit l'âge.

Victime de son succès, l'association proposera pour la foire de la Sainte Blandine le 19 mai, une ouverture de la classe reconstituée pour satisfaire la curiosité des personnes qui n'auraient pas pu en profiter le 23 mars ou pour ceux qui désirent y retourner.

Mais le travail des Fouineurs Bédouins ne s'arrête pas là. Depuis le 5 avril, en collaboration avec la commission histoire de la Communauté de Communes « Chamousset en Lyonnais » et sous la direction de Françoise BAYARD, les recherches ont repris et visent à rédiger un livre sur l'église, les prêtres et fidèles de notre village. Beaucoup de choses à chercher, trier et mettre en page.

Comme pour les autres fascicules, vous allez encore nous voir rencontrer des gens qui se souviennent, d'autres qui ont des photos ou des documents à prêter. N'hésitez pas à vous joindre au groupe de travail. Si vous n'avez que peu de temps, nous acceptons toutes les bonnes volontés, même ponctuelles. Le Bulletin Bédouin restera notre mode de diffusion



INFOS DIVERSES

L'AUBERGE DES CHANTERELLES

3, Place de l'Eglise 69770 LONGESSAIGNE

Tél : 04.74.70.12.35

1er Anniversaire

**Et Oui
1 an déjà !!!**



**Je serai ravie de vous rencontrer lors de
cet anniversaire !**

**Un p'tit apéritif dînatoire vous sera offert le
Dimanche 9 juin 2013 à partir de 11 h 30**

**A cette occasion les Petits Tracas viendront nous rendre
visite avec leur musique et leur bonne humeur.**

**A très bientôt !!
Cordialement
Karine**

L'AUBERGE DES CHANTERELLES

3, Place de l'Eglise 69770 LONGESSAIGNE

Tél : 04.74.70.12.35

GRANDE FETE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 22 JUIN 2013



PLUSIEURS GROUPES DE LA REGION SERONT PRESENTS

sous chapiteau :

La Filoche, Blizzard, All Tree Face, Shukar San, Ee Plonk,

Louise N'rock et bien d'autres!!!

AMBIANCE MUSICALE POUR TOUS LES GOUTS !

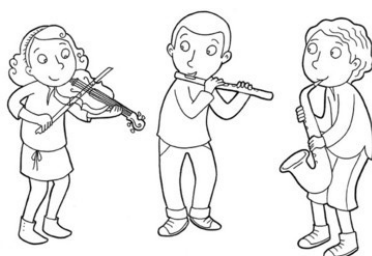
UN BARBECUE GEANT,

UNE BUVETTE EXTERIEURE ET BIEN SUR LE BAR !

DEBUT DE LA FETE A 18H30

LES REPAS SERONT SERVIS A PARTIR DE 19 H

Venez nombreux !





OPERATION COMMANDE GROUPEE DE FUEL

Jusqu'à aujourd'hui, certains agriculteurs se regroupaient pour faire des commandes de gasoil afin d'avoir des prix plus attractifs.

Au vu d'une demande d'autres habitants de la commune, le syndicat agricole a souhaité ouvrir cette action à l'ensemble de la population de Longessaigne.

Pour se faire et pouvoir bénéficier de cette action, il suffira de remplir, ou recopier les informations sur papier libre, et de déposer le coupon-réponse dans la boîte aux lettres de :

Mme PONCET Monique
Le Bourg 2, Rue du lavoir
69 770 LONGESSAIGNE

Déposer votre coupon-réponse avant le 24 Mai 2013



Nom :

Prénom :

Adresse précise :

Téléphone :

Nombre de Litres souhaité : FUEL DOMESTIQUE

GNR

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Animation **Raconte-tapis** pour les enfants pendant la permanence du **samedi 8 juin, à 11h**. Entrée gratuite.

Assemblée générale de la bibliothèque, le **mardi 18 juin à 20h30**, à la bibliothèque.

Nos lecteurs et toutes les personnes désireuses de découvrir le bibliothèque seront les bienvenus!



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013

Mardi 7 mai		Bal - Maison des Jeunes
Mercredi 8 mai	11 H	Commémoration 8 mai 1945
Samedi 11 mai	11 H	Commémoration Monument Les Auberges
Dimanche 19 mai		Foire Ste Blandine
Dimanche 26 mai		Fêtes des Mères - Familles réunies - Municipalité
Dimanche 2 juin		Banquet des Classes en 3
Samedi 8 juin		Débroussaillage sentiers randonnée - Joyeux Galopins
Jeudi 20 juin		Casse croûte - Club du Village Fleuri
Dimanche 23 juin		10e anniversaire association - Familles Réunies
Samedi 29 juin		Kermesse - Ecole
Dimanche 30 juin		Sortie Ecopole du Forez - Joyeux Galopins
Jeudi 4 juillet		Repas Grenouilles - Club du Village Fleuri
Mardi 9 juillet		Concours boules vétérans - La Boule Bédouine
Samedi 20 juillet		Cinéma Plein air
Sam.Dim.27-28 juillet		Vogue annuelle - 18 ans

PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN :

Récupération des articles le vendredi 21 juin 2013 (dernier délai)

imprimé par la commune 04 74 70 14 60